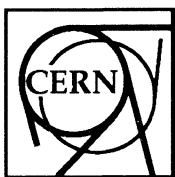


Bulletin ASSOCIATION du PERSONNEL STAFF ASSOCIATION



Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Siège: Genève, Suisse
Seat: Geneva, Switzerland

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Tel. 2819/4224

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

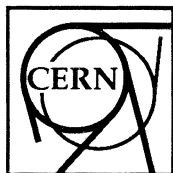
JEUDI 30 AVRIL 1992, à 14h.00

AMPHITHEATRE DU BATIMENT PRINCIPAL

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du Président de séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 mai 1991.
4. Rapport d'activités du Conseil du Personnel 1991/1992.
5. Rapport d'activités du Comité Exécutif 1991/1992.
6. Commissions paritaires statutaires / Comités mixtes.
7. Activités propres à l'Association du Personnel.
8. Rapport financier et des Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 1991/1992.
Présentation du projet de budget 1992/1993.
9. Approbation du taux de cotisation et du budget pour 1992/1993.
10. Présentation de modification des Statuts de l'Association.
11. Elections pour l'exercice 1992/1993 :
 - des Scrutateurs de l'Association du Personnel
 - des Vérificateurs aux comptes de l'Association du Personnel
12. Approbation des Collèges électoraux pour 1992/1993.
13. Divers.

Bulletin ASSOCIATION du PERSONNEL STAFF ASSOCIATION



Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Siège: Genève, Suisse
Seat: Geneva, Switzerland

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Tel. 2819/4224

NOTICE

ORDINARY GENERAL MEETING

THURSDAY 30th APRIL 1992, at 2 p.m.

MAIN AUDITORIUM

DRAFT AGENDA

1. Election of the chairman of the meeting.
2. Approbation of the Agenda.
3. Approval of the draft minutes of the Ordinary General Meeting 7th May 1991.
4. Report on the activities of the Staff Council 1991/1992.
5. Report on the activities of the Executive Committee 1991/1992.
6. Statutory Joint Committees / Mixed Committees.
7. Activities of the Secretariat.
8. Financial Report and Auditors' Report for 1991/1992.
Draft budget for 1992/1993.
9. Approval of the subscription rate for 1992/1993.
10. Presentation of modifications to the Statutes of the Association.
11. Elections for 1992/1993 :
 - Staff Association Polling Officers.
 - Board of Staff Association Auditors.
12. Approval of the Electoral Colleges for 1992/1993.
13. Any Other Business.

RÉUNION DU CONSEIL DU PERSONNEL, LE 7 AVRIL 1992

Le Conseil du personnel s'est réuni en session ordinaire publique le 7 avril dans la Salle du Conseil.

1.- Rapport sur les activités du Comité exécutif: les membres du Conseil du personnel reçoivent régulièrement les notes des réunions hebdomadaires du Comité exécutif; ce point de l'ordre du jour leur permet de faire des commentaires ou de poser des questions. Parmi celles-ci:

- travail par roulement: le Président de l'Association a envoyé une lettre au Directeur général, le 19 mars dernier, au sujet des postes et des contrats d'opérateurs récemment recrutés: l'Association a déjà soulevé maintes fois cette question, depuis février 1990, dans le Comité de concertation permanent (CCP): l'ouverture de ces postes comme postes de durée limitée (d'ailleurs, sans indication de la durée du poste) est contraire aux Statut et Règlement du personnel et à la Circulaire administrative n° 9 sur les Type et durée des contrats des membres du personnel titulaires; il avait été demandé, dans le CCP, que cette situation soit corrigée pour chacun des intéressés, sans résultat; la lettre au Directeur général reprenait formellement cette demande. Le Conseil du personnel **a décidé** que copie de cette lettre serait envoyée à ses membres.

- examen des postes pour l'attribution des contrats de durée indéterminée: le Conseil du personnel a demandé quelle avait été la suite donnée par la Direction aux recours gagnés par deux de nos collègues auprès du Tribunal Administratif du BIT (TAOIT) (jugement prononcé le 29 janvier dernier) contre des décisions de non-renouvellement de contrat et de non-attribution de contrat de durée indéterminée: le Tribunal avait annulé les décisions de l'Administration du CERN et requis qu'il soit procédé à un nouvel examen; par lettre du 3 mars, nos deux collègues avaient été informés par le Directeur général que leur cas serait réexaminé et qu'ils en seraient avertis "en temps voulu"; n'ayant plus de nouvelles, nos collègues préparent une nouvelle requête auprès du Tribunal pour lui demander d'ordonner l'exécution du jugement (un des recourants est au chômage depuis le mois d'octobre dernier).¹

- planification du personnel, manque d'effectifs, activités du Bureau de planification de la Division du personnel récemment créé: suite à une courte discussion, le Conseil du personnel **a décidé** d'inviter Christian Roche, Directeur associé pour la prévision et la planification à **une prochaine réunion** du Conseil.

- Comité de concertation permanent du 8 avril: le Conseil a ensuite discuté les difficultés de fonctionnement du CCP et **a donné des directives** au Comité exécutif à ce sujet ainsi que sur les points de l'ordre du jour (voir le résumé de la réunion du CCP dans les Communications officielles du Bulletin hebdomadaire).

¹ information reçue depuis la réunion du Conseil du personnel du 7 avril: le lendemain, 8 avril, l'Administration envoyait une lettre à notre collègue en chômage, lui demandant de contacter la Division du personnel le plus rapidement possible pour discuter de sa situation.

2.- Suivi des actions : Le Conseil a d'abord entendu rapport des délégués sur les réactions du personnel dans les Divisions à la suite des événements de la journée **du 19 mars**. Il a pris ensuite connaissance des informations données oralement par le Directeur général, lors de la réunion du Comité de Management du 30 mars, à laquelle participait le Président et les Vice-présidents de l'Association, sur la création par le Comité du Conseil d'un Groupe de travail composé de membres du Conseil du CERN à titre personnel; ce Groupe sera présidé par M. Strohal (délégué de l'Autriche au Comité des Finances et au Conseil du CERN), et serait chargé d'examiner les méthodes d'adaptation et de révision des traitements; les représentants de l'Association n'ont pas pu obtenir le mandat écrit de ce Groupe.

Le Comité exécutif a ensuite présenté des extraits du **Rapport annuel 1992 de la FICSA** (la Fédération des Associations de Fonctionnaires Internationaux, qui regroupe les organisations du système des Nations Unies, soit plus de 30 000 fonctionnaires).

Le personnel de ces organisations rencontre des problèmes semblables aux nôtres et ont déjà pris, comme nous, des actions juridiques: à l'Organisation Mondiale de la Santé, branche panaméricaine (WHO/PAHO), le personnel en poste à Washington a déposé un recours auprès du TAOIT contre une décision de relever les salaires du personnel des Services généraux de 11,25% au lieu des 19,14% découlant de **leur révision 1990**. Le personnel des services généraux de l'Organisation internationale pour la propriété intellectuelle (OMPI), à Genève, a déposé un recours interne, probablement suivi d'un recours au TAOIT, s'appliquant en fait à toutes les organisations basées à Genève, contre des décisions d'augmenter les salaires **au 1er janvier 1991** de 9,89% au lieu de 12% environ.

Dans une déclaration faite par le Président de la FICSA devant la Commission des Fonctionnaires Internationaux (ICSC), on peut lire²: *"Le personnel accepte mal que les décisions sur leurs moyens d'existence et leurs conditions d'emploi se déroulent dans un Conseil secret digne d'une monarchie du 15ème siècle³. Une telle procédure conduit le personnel à se demander ce qui peut bien se passer derrière ces portes closes qui doivent ainsi être cachées des yeux et des oreilles de ceux qui sont affectés par ces décisions. Cette interrogation semble parfaitement raisonnable et justifiée, surtout si elle est vue dans le contexte d'un mouvement général vers la transparence et la participation aux décisions à tous les niveaux."* [...] *Ce que le personnel dit est ceci: ensemble explorons et définissons la limite des possibilités; peut-être alors les murs pourront être repoussés, faisant ainsi place à la participation de chacun."*

Comme vous vous en souvenez, l'Association du personnel tenait et voulait tenir un même langage auprès du Conseil du CERN et de son Comité du Conseil.

Enfin, l'Assemblée générale de la FICSA a décidé d'organiser des réunions régulières de coordination avec le personnel des organisations internationales (le système des Nations Unies, les Organisations coordonnées et les Communautés européennes). L'Association du personnel du CERN est membre observateur auprès de la FICSA, mais les contacts se limitaient jusqu'à présent surtout à l'échange de documents. Sur proposition du Comité exécutif, afin de joindre nos forces à celles de nos collègues des autres organisations internationales, le Conseil du personnel **a décidé** d'activer des liens plus étroits avec la FICSA et de demander à participer à cette coordination. Dans le même but, **il a approuvé** un voyage à Bruxelles en mai prochain, pour y rencontrer les syndicats de fonctionnaires internationaux.

Recours contre les décisions du Conseil du CERN: le Conseil du personnel **maintient** évidemment son recours interne, qui devrait bientôt être traité, selon les délais.

²traduction de l'Association du personnel du CERN

³ original: *"in a star chamber environment reminiscent of the 15th century"*

Courrier au Président du Conseil du CERN et aux membres du Conseil: le Conseil du personnel **a approuvé** l'envoi d'un courrier rassemblant des informations sur les événements de la journée **du 19 mars**, dont ces membres n'ont, semble-t-il, pas tous eu connaissance ainsi que sur les points dont l'Association voulait entamer la discussion avec eux, en particulier sur le respect des accords. L'Association demandera à rencontrer le Président du Conseil.

3.- MOAS: directives pour l'exercice d'avancement 1992: contrairement à ce qui avait été annoncé au CCP **du 11 mars**, ces directives n'ont pas été décidées lors de la réunion du Comité de management **du 30 mars et ne le sont toujours pas**. Cependant, les divisions commencent l'exercice car la date **du 30 avril** qui leur avait été fixée pour prendre leurs décisions ou faire leurs recommandations n'a, à notre connaissance, pas été modifiée.

MOAS: entretiens annuels 1992: un certain nombre de membres du Conseil du personnel ont annoncé qu'ils n'avaient toujours pas eu leur entretien annuel, alors que la date limite officielle était **le 31 mars**. Le Conseil du personnel **a réaffirmé** la nécessité d'envoyer prochainement au personnel titulaire un questionnaire sur le déroulement (ou le non-déroulement) de ces entretiens; le Comité exécutif s'en chargera.

4.- Mini-assises de l'Association: devant le succès de ces réunions de travail, le Conseil du personnel **a approuvé** la proposition du Comité exécutif d'en organiser deux par an, en règle générale, une à l'automne, l'autre au printemps; il **a approuvé** les dates du 23 octobre 1992 et du 5 mars 1993 pour les deux prochaines réunions.

5.- Nomination d'un suppléant au Conseil d'Administration de la Caisse de pensions: la décision a été reportée à la prochaine réunion.

6.- Questionnaire sur les besoins en crèche pour les tous-petits enfants: Irène Seis, déléguée de la Division CN, a présenté les résultats du questionnaire publié par l'Association dans le Bulletin hebdomadaire; ces résultats, qui seront probablement publiés plus en détail prochainement, montrent qu'il existe un réel besoin de crèche pour les enfants de membre du personnel (titulaires, boursiers, attachés rémunérés et non-rémunérés). L'Association poursuivra son approche de ce problème par des discussions avec les responsables d'une crèche inter-entreprises qui se construit dans le voisinage du CERN.

La séance s'est terminée vers 18 heures.

* * * * *